

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Diplômes Universitaires d'italien

Niveau initiation / Niveau perfectionnement

2023-2024

LIVRET DE PRÉSENTATION DES DIPLÔMES ET DES COURS

INFORMATIONS IMPORTANTES

ASSIDUITÉ : L'assiduité aux cours est fortement conseillée. Aucun certificat d'assiduité ne pourra être fourni au-delà de trois absences injustifiées. Les étudiants salariés peuvent, sous certaines conditions, demander une dispense d'assiduité (demande et justificatifs à présenter à la scolarité au début de chaque semestre).

BIBLIOTHÈQUE ET MEDIATHÈQUE : Les Bibliothèques Droit-Lettres et B2UFR possèdent de nombreux ouvrages sur la langue italienne, notamment dictionnaires et grammaires. À la médiathèque (située au 3^e étage de l'extension lettres, salle 370) vous pouvez visionner ou emprunter des DVDs italiens. Un lecteur externe de dvd pourra également vous être prêté, si votre ordinateur n'est pas équipé.

MESSAGERIE ÉTUDIANTE: Les enseignants et les personnels administratifs sont susceptibles de vous contacter par mail : ils utiliseront alors l'adresse de votre messagerie étudiante (prénom_nom@etu.u-bourgogne.fr). En début d'année, n'oubliez pas d'activer votre messagerie étudiante depuis l'ENT. Comme des messages importants peuvent vous être adressés, il convient de la consulter régulièrement.

OFFICE 365 et TEAMS : pour rédiger vos devoirs, vous pouvez utiliser le logiciel Word. Les étudiants de l'Université de Bourgogne peuvent télécharger gratuitement Office 365 comprenant Word. Sur l'ENT vous trouverez plus d'informations sur la procédure à suivre pour la création d'un compte Microsoft et pour l'installation d'Office 365. Il vous est également recommandé d'installer depuis l'ENT le logiciel MS Teams susceptible d'être utilisé par les enseignants pour partager des documents ou pour organiser des visioconférences.

PLUBEL : C'est le nom de la plateforme d'enseignement à distance de l'Université de Bourgogne. On peut y accéder en suivant ce lien : plubel-prod.u-bourgogne.fr. Certains cours du DU1 Initiation (Grammaire), du DU2 initiation et du DU1 Perfectionnement (Compréhension) y sont intégralement dispensés. Comme MS Teams, cette plateforme pourra être utilisée par les enseignants en cas de restrictions sanitaires.

RENDEZ-VOUS AVEC UN ENSEIGNANT : En cas de questions ou de difficultés rencontrées avec un cours, n'hésitez pas à nous écrire pour convenir d'un rendez-vous. Nous recevons les étudiants sur rendez-vous au bureau 143 (bâtiment droit-lettres, 1^{er} étage, à côté de l'amphithéâtre Bachelard).

SCOLARITÉ : Pour toute question administrative (délais d'inscriptions, frais de scolarité, diplômes requis pour l'inscription, dispense d'assiduité), vous pouvez vous adresser à Mme Karine DELASSELLE-JAFFRE (bureau 164 - 03.80.39.56.08 - karine.jaffre@u-bourgogne.fr)

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'ITALIEN

Francesco ARRU – directeur adjoint du département d'italien
Mail : Francesco.Arru@u-bourgogne.fr

Ilaria BELLANDI
Mail : ilaria.bellandi@ac-dijon.fr

Nicolas BONNET – directeur du département d'italien
Mail : Nicolas.Bonnet@u-bourgogne.fr

Hélène MAZZARIOL – directrice adjointe de l'UFR de Langues et Communication
Mail : Helene.Mazzariol@u-bourgogne.fr

Michelle NOTA – coordinatrice des cours d'italien pour la LEA
Mail : Michelle.Nota@u-bourgogne.fr

Clément VAN MELCKEBEKE
Mail: clement.van-melckebeke@u-bourgogne.fr

Sarah VENTIMIGLIA
Mail : Sarah.Ventimiglia@ac-dijon.fr

Ambra ZORAT – responsable des DU d'italien et des cours d'italien UE4/UE5.
Mail : Ambra.Zorat@u-bourgogne.fr

ITALIEN

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE LANGUE ET CULTURE

U.F.R. Langues et Communication – 4, Bd Gabriel - 21000 DIJON

Responsable	Ambra ZORAT	Bureau 143	Ambra.Zorat@u-bourgogne.fr
Secrétariat Pédagogique	Olivier CROCHEMORE DELON	Bureau 144	Tél. 03 80 39 56 02 Secretariat.italien@u-bourgogne.fr
Scolarité	Karine DELASSELLE	Bureau 164	Tél 03.80.39.56.08 scolarité.ilce@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Le Diplôme d'Université de langue et culture italiennes est proposé aux débutants et grands débutants souhaitant obtenir un diplôme attestant leurs connaissances linguistiques en italien (niveau B1). La formation est centrée sur l'apprentissage de la langue tout en familiarisant l'étudiant avec la société et la culture italiennes contemporaines.

Ce D.U. permet l'acquisition, pour des raisons personnelles ou professionnelles, d'une langue vivante. Il offre un complément de formation pouvant faciliter l'entrée dans la vie active ou l'évolution d'une carrière. Il est également destiné aux étudiants que leur parcours universitaire amène naturellement à se tourner vers l'Italie (historiens, historiens de l'art, musicologues, spécialistes en droit international) ou à collaborer avec les chercheurs italiens à travers des échanges scientifiques internationaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du Baccalauréat, du DAEU ou d'un titre admis en dispense du BAC ou validation d'acquis pour s'inscrire en première année.
- Une admission directement en deuxième année peut être accordée après évaluation des titres du candidat.

Les étudiants inscrits à titre principal dans une autre filière de l'Université de Bourgogne et à titre complémentaire en 1^{ère} année de D.U., ne paieront qu'une seule inscription administrative (inscription principale).

Des droits complémentaires seront demandés pour une inscription en 2^{ème} année. Les étudiants qui ne suivent que cette formation prendront une inscription administrative annuelle.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants validant la 1^{ère} année avec une moyenne d'au moins 12/20 pourront s'inscrire en 1^{ère} année de LEA sous réserve de maîtriser l'anglais niveau B2.

ORGANISATION ET CONTENU DES ÉTUDES

1^{re} année (tous les cours sont mutualisés avec L1-UE5 LV Initiation) <i>(volume horaire : 72 heures)</i>	
<u>1^{er} semestre</u> <ul style="list-style-type: none">- 12h TD Langue- 12h TP Grammaire (cours en ligne)- 12h TP Expression orale	<u>2^e semestre</u> <ul style="list-style-type: none">- 12h TD Langue- 12h TP Grammaire (cours en ligne)- 12h TP Expression orale

2^{ème} année (cours mutualisés L1-UE5 LV Approfondissement + L2-UE5 LV Initiation) <i>(volume horaire : 120 heures)</i>	
<u>1^{er} semestre</u> <ul style="list-style-type: none">- 12h TD Langue- 12h TP Expression orale- 12h TP Compréhension (cours en ligne)- 12h CM Civilisation- 12h CM Culture	<u>2^e semestre</u> <ul style="list-style-type: none">- 12h TD Langue- 12h TP Expression orale- 12h TP Compréhension (cours en ligne)- 12h CM Civilisation- 12h CM Culture

L'assiduité aux cours est fortement conseillée. Aucun certificat d'assiduité ne pourra être fourni au-delà de trois absences injustifiées. Les étudiants salariés peuvent, sous certaines conditions, demander une dispense d'assiduité (demande et justificatifs à présenter à la scolarité au début de chaque semestre).

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1^{ère} année-semestres 1 et 2

CC écrit portant sur la grammaire et la langue (coef.2) + 1 CT oral (coef. 1)

NB : Pour les étudiants inscrits simultanément en UE5 Initiation et en DU, les notes de CC de l'UE5 seront reportées, **dans la même matière**, en lieu et place des notes de DU.

2^{ème} année-semestres 1 et 2

Semestre 1

CT oral Langue/Expression orale (coef. 2)
CC écrit à partir d'un document oral Compréhension (coef.1)
CT écrit 1h Civilisation (coef.1)
CT écrit 1h Culture (coef.1)

Semestre 2

CT oral Langue/Expression orale (coef. 2)
CC écrit à partir d'un document oral Compréhension (coef.1)
CT écrit 1h Civilisation (coef.1)
CT écrit 1h Culture (coef.1)

NB : Pour les étudiants inscrits simultanément en UE5 Initiation et en DU, les notes de CC de l'UE5 seront reportées, **dans la même matière**, en lieu et place des notes de DU.

Les inscriptions aux examens, « inscriptions pédagogiques », distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires et doivent être réalisées au bureau 164 (secrétariat de scolarité).

La 1^{ère} session d'examen se déroule en deux temps : fin du 1^{er} semestre et fin du 2^e semestre. Une 2^e session est organisée en juin. Les épreuves de rattrapage porteront sur l'ensemble des cours du ou des semestres non validés.

COMPENSATION DES NOTES – CAPITALISATION DES U.E.

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des matières du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

L'année est validée si la moyenne générale des notes obtenues à chaque semestre est ≥ 10 . Si la moyenne générale est < 10 , seul le semestre validé est capitalisé pour les sessions suivantes.

PASSAGE A L'ANNEE SUPERIEURE

Pour être admis en année supérieure, l'étudiant doit avoir validé la totalité de l'année.

Un étudiant de 2^e année se verra décerner le D.U. lorsqu'il aura obtenu la 1^{ère} année **et** la 2^e année (éventuellement grâce à une compensation entre semestres pour chaque année).

DESCRIPTIFS DES COURS 2023/2024

Cette formation fait partie d'un projet pédagogique innovant, « Débuter en italien à l'ère du numérique ». Certains cours (Grammaire DU1, Compréhension DU2) prévoient l'emploi de ressources numériques afin de rendre l'enseignement plus dynamique et vivant, et par conséquent plus participatif et efficace.

Les informations sur les créneaux et les intervenants sont communiquées sous réserve de modifications qui seront transmises par voie d'affichage.

DU 1^e année ITALIEN (niveau initiation)

À la fin du second semestre, l'étudiant atteindra le niveau A2 (niveau de survie, utilisateur élémentaire) du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues).

Langue S1 : Mme Zorat et M. Van Melckebeke

Semestre 1: gr.1 lundi 17h-18h (Zorat), gr.2 mardi 17h-18h (Zorat) ou gr. 3 mercredi 17h-18h (Van Melckebeke). Un quatrième groupe est susceptible d'ouvrir le jeudi après-midi.

Le cours est dispensé en italien. Il permettra aux étudiants d'acquérir les connaissances de base de la langue italienne : les rudiments de la morphologie et de la syntaxe ainsi qu'un lexique essentiel. Les étudiants pourront ainsi lire des textes de niveau élémentaire et s'exprimer à travers des situations simples, à l'écrit comme à l'oral. Les dialogues distribués en cours porteront sur des situations de la vie quotidienne (salutations, café, restaurant, travail, moyens de transports, hôtel, études, temps libre, demander son chemin, cuisiner...). Certains documents permettront de découvrir des monuments ou des caractéristiques de villes italiennes.

Grammaire (cours en ligne sur Plubel Prod) S1 et S2 : Mme Zorat

Le cours est assuré en français et il est intégralement dispensé en ligne. Il permettra aux étudiants de se familiariser avec les règles de base de la grammaire italienne : articles, genre et nombre des noms, adjectifs, prépositions, verbes réguliers et irréguliers à l'indicatif (présent, passé composé, imparfait et futur), impératif. Les explications et les exercices sont complétés par des activités portant sur des ressources multimédia authentiques (chansons, vidéo de publicités, tableaux et photographies).

Expression orale S1: M. Van Melckebeke

Semestre 1: gr. A mardi 17h-18h (Van Melckebeke), gr.B mardi 18h-19h (Van Melckebeke) ou gr.C mardi 17h-18h (Arru). Un quatrième groupe est susceptible d'ouvrir le jeudi après-midi.

Les étudiants auront la possibilité de mettre en pratique les connaissances linguistiques (vocabulaire, grammaire) acquises dans le cours de langue italienne, de perfectionner leur prononciation et d'acquérir plus d'aisance à l'oral. Les thématiques abordées seront identiques à celles des cours de langue.

DU 2^e année ITALIEN (niveau initiation)

La formation vise à faire atteindre aux étudiants le niveau B1 (niveau intermédiaire, utilisateur indépendant) du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) à la fin du cursus. En deuxième année, deux cours de civilisation permettent de compléter la formation linguistique par des éléments de culture générale sur l'Italie.

Langue/Expression écrite S1 : M. Van Melckebeke

Semestre 1 : gr. 1 mercredi 18h-19h (M. Van Melckebeke) ou gr. 2 mardi de 17h30 à 18h30 (groupe et intervenant à confirmer).

Le cours est dispensé en italien. Il permettra aux étudiants de réviser et de consolider les structures grammaticales de base de la langue italienne (articles, noms, adjectifs, prépositions, verbes à l'indicatif et au subjonctif ...). Les étudiants pourront lire des textes de niveau intermédiaire et s'exprimer dans des situations de la vie quotidienne, à l'écrit comme à l'oral. Les dialogues étudiés en cours porteront sur des sujets tels que la famille, les amis, le temps, la mode, les courses, la maison, le sport. Certains documents permettront de découvrir des monuments et des caractéristiques de villes italiennes.

Expression orale S1 : intervenant à confirmer

Semestre 1 : gr. A jeudi 17h-18h (intervenant à confirmer) ou gr. 2 lundi 17h-18h (groupe et intervenant à confirmer).

Les étudiants auront la possibilité de mettre en pratique les connaissances linguistiques (vocabulaire, grammaire) acquises dans le cours de langue italienne, de perfectionner leur prononciation et d'acquérir plus d'aisance à l'oral. Comme en 1^e année, les thématiques abordées seront celles des cours de langue, mais en 2^e année, l'étudiant aura également l'occasion de s'exprimer plus librement.

Compréhension (cours en ligne sur Plubel) S1 et S2 : Mme Mazzariol

Ce cours est entièrement dispensé en ligne sur la plate-forme Plubel Prod. A chaque semestre, 10 séquences de cours à travailler en autonomie + 2 contrôles continus. Des documents écrits et audiovisuels (articles de presse, interviews, chansons, extraits de films ou de documentaires, journaux télévisés, publicités...) donnent lieu à des exercices de compréhension écrite et orale (QCU, textes à trous, reformulations, questions à réponses courtes...). L'évaluation porte sur l'ensemble des séquences du semestre ainsi que sur un document inconnu.

Civilisation S1 et S2 : M. Arru – Histoire et géographie de l'Italie

Semestre 1 : mercredi 12h-13h

Programme S1 : Le cours propose une introduction à l'histoire de l'Italie, depuis l'unité jusqu'à nos jours. Lors des douze séquences, on étudiera les principaux événements politiques et économiques, avec une attention particulière à leurs conséquences sociales et culturelles. L'accent est mis sur les éléments qui permettent de mieux comprendre l'Italie contemporaine et qui caractérisent la nation italienne par rapport aux autres pays européens.

Programme S2 : Ce cours permet l'acquisition de connaissances générales sur le territoire et la population de l'Italie contemporaine. Trois aspects de la question seront étudiés : « Le territoire » (connaissances de la géographie, principales données démographiques, l'Italie et l'Europe), « L'environnement » (montagnes, collines, plaines, côtes et zones urbaines, avec un intérêt particulier aux relations entre la géographie physique et la présence des populations), « Les spécificités régionales » (les régions, aspects institutionnels, culturels, historiques et économiques).

Culture S1 et S2 : Mme Nota – Le cinéma italien

Semestre 1 : mercredi 8h-9h30 (de la semaine 1 à la semaine 8)

Selon le programme établi chaque année, ce cours propose aussi bien l'étude de courants ou de thématiques ponctuelles qui ont marqué l'histoire du cinéma italien, que l'étude de l'œuvre de grands réalisateurs.

Le cours est assuré en français et s'appuie sur la projection d'extraits cinématographiques en VOST. Les étudiants sont invités à élargir le champ du cours en visionnant en streaming ou à la médiathèque les films dont des extraits auront été vus pendant les séances. Les documents distribués (textes, fiches techniques des films, etc.) seront prioritairement en langue italienne (en cas de difficulté, ils pourront être traduits en cours).

ITALIEN

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE LANGUE ET CULTURE

Niveau perfectionnement

U.F.R. Langues et Communication – 4, Bd Gabriel - 21000 DIJON

Responsable	Ambra ZORAT	Bureau 143	Ambra.Zorat@u-bourgogne.fr
Secrétariat Pédagogique	Olivier CROCHEMORE DELON	Bureau 144	Tél. 03.80.39.56.02 secretariat.italien@u-bourgogne.fr
Scolarité	Karine DELASSELLE	Bureau 164	Tél. 03.80.39.56.08 scolarite.llce@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Le Diplôme d'Université de langue et culture italiennes de niveau perfectionnement est destiné aux étudiants ayant déjà suivi une formation d'environ 120 heures de langue italienne et souhaitant obtenir un diplôme attestant leurs compétences linguistiques en italien au niveau B2/C1. La formation, qui s'étend sur deux ans, a donc pour objet la consolidation de compétences préalablement acquises.

Ce D.U. de niveau perfectionnement permet l'approfondissement, pour des raisons personnelles ou professionnelles, de la connaissance de la langue et de la culture italiennes contemporaines. Il offre un complément de formation pour faciliter l'entrée dans la vie active ou l'évolution d'une carrière. Il est également destiné aux étudiants que leur parcours universitaire amène naturellement à se tourner vers l'Italie (historiens, historiens de l'art, musicologues, spécialistes en droit international) ou à collaborer avec les chercheurs italiens par le biais d'échanges scientifiques internationaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du Baccalauréat, du DAEU ou d'un titre admis en dispense du BAC ou validation d'acquis pour s'inscrire en première année.
- Une admission directement en deuxième année peut être accordée après évaluation des titres du candidat.
- Avoir atteint un niveau A2/B1 (soit en ayant pratiqué au lycée l'italien comme LV2 ou LV3, soit en ayant obtenu un DU de langue et culture italiennes de niveau initiation à l'Université de Bourgogne).

Les étudiants inscrits à titre principal dans une autre filière de l'Université de Bourgogne et à titre complémentaire en 1^{ère} année de D.U., ne paieront qu'une seule inscription administrative (inscription principale).

Des droits complémentaires seront demandés pour une inscription en 2^{ème} année. Les étudiants qui ne suivent que cette formation prendront une inscription administrative annuelle.

ORGANISATION ET CONTENU DES ÉTUDES

1^{re} année (tous les cours sont mutualisés avec L1-UE5 LV Approfondissement et LEA1) (volume horaire : 72 heures)	
<u>1^{er} semestre</u> <ul style="list-style-type: none"> - 12h TD Langue - 12h TD un cours au choix parmi Compréhension (cours en ligne) ou (si cet enseignement a déjà été suivi) Grammaire, Expression orale ou Compréhension/ expression écrite - 12h TD Culture 	<u>2^e semestre</u> <ul style="list-style-type: none"> - 12h TD Langue - 12h TD un cours au choix parmi Compréhension (cours en ligne) ou (si cet enseignement a déjà été suivi) Grammaire, Expression orale ou Compréhension / expression écrite. - 12h TD Culture

2^{ème} année (tous les cours sont mutualisés avec L2-L3 UE5 LV Approfondissement et LEA2/LEA3) (volume horaire : 96 heures)	
<u>1^{er} semestre</u> <ul style="list-style-type: none"> - 12h TD Langue - 12h TD Expression orale - 12h TD Compréhension/Expression - 12h TD Culture 	<u>2^e semestre</u> <ul style="list-style-type: none"> - 12h TD Langue - 12h TD Expression orale - 12h TD Compréhension/Expression - 12h TD Culture

L'assiduité aux cours est fortement conseillée. Aucun certificat d'assiduité ne pourra être fourni au de-là de trois absences injustifiées. Les étudiants salariés peuvent, sous certaines conditions, demander une dispense d'assiduité (demande et justificatifs à présenter à la scolarité au début de chaque semestre).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1^{ère} année - semestres 1 et 2

<u>Semestre 1</u>	<u>Semestre 2</u>
CC écrit Langue (coef. 1) CC Compréhension (ou d'un autre cours au choix) (coef. 1) CT écrit 1h Culture (coef.1)	CC écrit Langue (coef. 1) CC Compréhension (ou d'un autre cours au choix) (coef. 1) CT écrit 1h Culture (coef.1)

NB: Pour les étudiants inscrits simultanément en UE5 Approfondissement et en DU Perfectionnement, les notes de CC de l'UE5 seront reportées, **dans la même matière**, en lieu et place des notes de DU.

2^{ème} année - semestres 1 et 2

<u>Semestre 1</u>	<u>Semestre 2</u>
CC Langue/Expression orale (coef.1) CT écrit Compréhension (coef.1) CT écrit 1h Culture (coef.1)	CC Langue/Expression orale (coef.1) CT écrit Compréhension (coef.1) CT écrit 1h Culture (coef.1)

NB: Pour les étudiants inscrits simultanément en UE5 Approfondissement et en DU Perfectionnement, les notes de CC de l'UE5 seront reportées, **dans la même matière**, en lieu et place des notes de DU.

Les inscriptions aux examens, « inscriptions pédagogiques », distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires et doivent être réalisées au bureau 164 (secrétariat de scolarité).

La 1^{ère} session d'examen se déroule en deux temps : fin du 1^{er} semestre et fin du 2^e semestre. Une 2^e session est organisée en juin. Les épreuves de rattrapage porteront sur l'ensemble des cours du ou des semestres non validés.

COMPENSATION DES NOTES – CAPITALISATION DES U.E.

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des matières du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

L'année est validée si la moyenne générale des notes obtenues à chaque semestre est ≥ 10 . Si la moyenne générale est < 10 , seul le semestre validé est capitalisé pour les sessions suivantes.

PASSAGE À L'ANNÉE SUPÉRIEURE

Pour être admis en année supérieure, l'étudiant doit avoir validé la totalité de l'année.

Un étudiant de 2^e année se verra décerner le D.U. de niveau perfectionnement lorsqu'il aura obtenu la 1^{ère} année **et** la 2^e année (éventuellement grâce à une compensation entre semestres pour chaque année).

DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ITALIEN – NIVEAU PERFECTIONNEMENT

DESCRIPTIFS DES COURS 2023/2024

Cette formation a ouvert en 2019/2020 et s'adresse aux étudiants qui, ayant acquis de solides bases (après avoir suivi au moins 120 heures de cours), désirent approfondir leurs connaissances de l'italien.

Les informations sur les créneaux et les intervenants sont communiquées sous réserve de modifications qui seront transmises par voie d'affichage.

DU 1^e année ITALIEN PERFECTIONNEMENT

À la fin du second semestre, l'étudiant atteindra le niveau B1/B2 (niveau intermédiaire utilisateur indépendant) du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues). Un cours de civilisation permet de compléter la formation linguistique en fournissant des informations sur l'Italie et sa culture.

Langue S1 + S2 : Mme Zorat

Semestre 1 : mardi 16h-17h

Le cours est dispensé en italien. Il permettra aux étudiants d'aborder des textes de niveau intermédiaire et avancé et d'approfondir leurs connaissances de la langue italienne, aussi bien au niveau lexical que grammatical (ex. pluriels doubles, la place des pronoms avec l'impératif, l'emploi du subjonctif). Les documents distribués en cours (articles de presse, peintures, publicités, textes littéraires) porteront sur des sujets d'actualité (sport, nourriture, famille, migrations, tourisme, mode...). Certains documents permettront de découvrir des caractéristiques de villes italiennes.

Culture : S1 et S2 – Mme Mazzariol – Histoire de l'art

Semestre 1 : le mercredi de 17 à 19h, les 20 sept., 4-18 oct., 8-22 nov., 6 déc.2023

Des cours de culture viennent compléter la formation linguistique. Celui-ci sera consacré à l'art italien exposé au Musée des Beaux-Arts de Dijon. Nous étudierons plus particulièrement cette année la période allant du XVI^e siècle à nos jours. Un panorama de l'histoire et des styles s'accompagnera de l'étude de plusieurs artistes et de leurs œuvres. Une attention particulière sera portée à la description et à l'analyse des œuvres d'art.

Un cours au choix parmi Compréhension (cours en ligne) ou (si cet enseignement a déjà été suivi) Grammaire ou Expression orale ou Compréhension/ expression écrite :

Compréhension (cours en ligne) S1 et S2 : Mme Mazzariol

Ce cours est entièrement dispensé en ligne sur la plate-forme Plubel Prod. À chaque semestre, 10 séquences de cours à travailler en autonomie + 2 contrôles continus. Des documents écrits et audiovisuels (articles de presse, interviews, chansons, extraits de films ou de documentaires, journaux télévisés, publicités...) donnent lieu à des exercices de compréhension écrite et orale (QCU, textes à trous, reformulations, questions à réponses courtes...). L'évaluation porte sur l'ensemble des séquences du semestre ainsi que sur un document inconnu.

Grammaire : S1 Mme Zorat

Semestre 1 : mardi 14h-15h

Ce cours comprend des révisions des principales difficultés grammaticales : les articles, le genre et le pluriel des noms, les prépositions et les formes contractées, les adjectifs, les pronoms, le choix de l'auxiliaire, les structures avec « andare », « stare » et « venire », la traduction de « on » et « il faut », les verbes modaux, les verbes pronominaux, les verbes réguliers et irréguliers à l'indicatif, à l'impératif, au subjonctif, au conditionnel et au gérondif. Le cours ne se limitera pas à de simples rappels des règles, mais comprendra également des exercices d'application. La traduction de phrases – principalement du français à la langue étrangère – permettra de travailler sur la grammaire dans une logique contrastive.

Expression orale S1 : M. Van Melckebeke

Semestre 1 : gr. 1 mercredi 9h30-10h30 ou gr. 2 mercredi 10h30-11h30 (gr.2 à confirmer)

Cet enseignement permettra aux étudiants de travailler leur prononciation et d'acquérir plus d'aisance à l'oral. Le cours alternera des exercices visant à améliorer la prononciation (accent tonique, doubles consonnes, phonèmes spécifiques à l'italien, intonation) et des activités stimulant la production orale (invention de dialogues, participation à des mini-débats). La prise de parole sera également favorisée par des exercices d'analyse d'images (publicités, peintures, photographies) et de vidéos (extraits de films).

Compréhension/ expression écrite : S1 M. Van Melckebeke et S2 Mme Zorat

Semestre 1 : mardi 15h-16h30 (Van Melckebeke)

Ce cours vise à consolider la compréhension de documents écrits et audiovisuels portant sur des sujets d'actualité et de civilisation (culture, société et économie italiennes contemporaines). L'activité de compréhension est associée à des exercices d'expression écrite, comme la rédaction de résumés ou de textes argumentant un point de vue personnel. Le travail fourni en cours sera complété par la réalisation de devoirs à la maison.

DU 2^e année ITALIEN PERFECTIONNEMENT

La formation vise à faire atteindre aux étudiants le niveau B2/C1 (niveau avancé, utilisateur expérimenté) du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) à la fin du cursus. Un cours de civilisation permet de compléter la formation linguistique en fournissant des informations sur l'Italie et sa culture.

Langue S1 et S2 : M. Bonnet

Semestre 1 : jeudi 12h-13h

Le cours vise la consolidation des connaissances et l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et culturelles à travers l'analyse de textes relevant de genres et de régimes discursifs divers (essai, récit, théâtre, poésie etc.). Les élèves sont ainsi amenés à explorer de nouveaux champs lexicaux et à affiner leur syntaxe tout en approfondissant leur connaissance de la culture italienne contemporaine. On alternera au cours de la séquence, les productions écrites et orales sur différents thèmes

Expression orale S1 et S2 : M. Bonnet

Semestre 1 : jeudi 13h-14h

La séquence s'appuie sur des documents de différentes natures : courts extraits de textes, reproductions d'œuvres d'art, dessins humoristiques, bandes dessinées, extraits de films etc., représentant différentes facettes de la culture italienne. Le dispositif vise à favoriser la prise de parole de la part des élèves afin qu'ils améliorent leurs compétences discursives et acquièrent plus d'aisance à l'oral.

Compréhension/Expression écrite S1 et S2 : Mme Nota

Semestre 1 : mercredi 15h-16h30

Le cours vise à consolider la compréhension de documents écrits et audiovisuels portant sur des sujets d'actualité et de civilisation (culture, société et économie italiennes contemporaines). L'activité de compréhension est associée à des exercices d'expression écrite, comme la rédaction de résumés ou de textes argumentant un point de vue personnel. Le travail sera complété par des devoirs.

Culture S1 et S2 : Mme Nota – Le cinéma italien

Semestre 1 : mercredi 8h-9h30

Selon le programme établi chaque année, ce cours propose aussi bien l'étude de courants ou de thématiques ponctuelles qui ont marqué l'histoire du cinéma italien, que l'étude de l'œuvre de grands réalisateurs.

Le cours est assuré en français et s'appuie sur la projection d'extraits cinématographiques en VOST. Les étudiants sont invités à élargir le champ du cours en visionnant en streaming ou à la médiathèque les films dont des extraits auront été vus pendant les séances. Les documents distribués (textes, fiches techniques des films, etc.) seront prioritairement en langue italienne (en cas de difficulté, ils pourront être traduits en cours).

Et si le format du DU ne vous convient pas... il existe également le

Centre de Langues et Cultures pour Tous

Un cours de langue italienne de 15 heures par semestre, 30 heures par an :

Cours de niveau A1 – intervenant à confirmer – le mardi de 18h à 19h30

Cours de niveau A2 – M. Arru - le mardi de 18h à 19h30

Cours de niveau B1 – intervenant à confirmer – le mardi de 18h à 19h30

Cours de niveau avancé B2/C1 – M. Bonnet – le jeudi de 12h à 14h

Informations et inscriptions

La Passerelle - Extension Droit / Lettres 3^{ème} Etage / Salle 360 - 03 80 39 39 05

<http://centre-langues-cultures.u-bourgogne.fr/>

Les inscriptions seront ouvertes à partir de début septembre 2023.